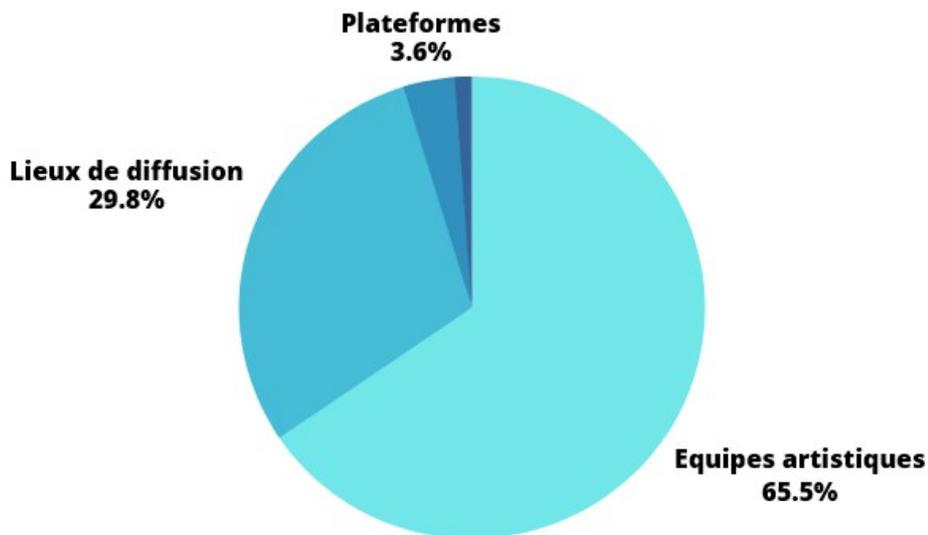


Thème de la table ronde : « Comment innover pour mieux se rencontrer ? Partage d'initiatives pour améliorer les conditions de diffusion. »

Profil des personnes présentes à la rencontre :

84 personnes étaient présentes. La **moitié** de l'assemblée provenait de **Bretagne**, l'autre **moitié** d'**autres régions en France** et de **l'étranger** (dont 5 personnes de structures culturelles étrangères). 1 personne représentait une collectivité territoriale (en bleu foncé dans le graphique).



À l'issue de la table ronde, deux questions ont été posées à l'assemblée. Les réponses collectées ont été les suivantes :

À la 1ère question « **Quelles seraient les 2-3 actions phares à mener, selon vous, pour faire évoluer les conditions de diffusion ?** », plusieurs réponses ont pu être réunies sous différentes thématiques :

1) L'interconnaissance (18 occurrences)

Pour favoriser l'interconnaissance, les personnes ont répondu qu'elles souhaiteraient :

- **Des temps de rencontres** portant sur les pratiques professionnelles, les projets et les

démarches artistiques des compagnies, le projet et les lignes directrices des lieux de diffusion ou des festivals, les profils de chacun. Il s'agit également de cibler des temps pour mieux se rencontrer et ne plus perdre de l'énergie dans les mails, les appels, etc. Les plateformes régionales sont aussi à cet endroit et peuvent développer ce type d'actions.

- Les **projets et les spécificités des lieux de diffusion et des festivals plus visibles** auprès des professionnels culturels, à l'aide d'outils de communication (site internet, espace professionnel, plaquettes de saison, etc.)
- La création de **temps en immersion** dans les équipes : type « vis ma vie » ou encore le développement de structures en co-direction (équipe lieu culturel / équipe artistique)

2) Des outils et espaces de visibilité (13 occurrences)

Afin d'améliorer les échanges entre chargé.e.s de diffusion / équipes artistiques et lieux de diffusion/festivals, les personnes interrogées proposent de créer :

- un **open agenda**, qui centraliserait les informations (sorties de résidence, étapes de travail, rencontres, représentations, etc.) et permettrait de ne plus recevoir une multitude de mails,
- une **mutualisation des calendriers** pour des présentations de projets (réduire les sollicitations, les frais de déplacements, temps concentrés),
- des **outils de partage** à destination des **programmateurs** pour échanger **sur les créations artistiques**,
- un **festival dédié à la diffusion** (ateliers, rencontres, débats, laboratoires, etc.) pour favoriser les déplacements à l'échelle régionale et nationale,
- une **journée « parcours départemental »** par trimestre avec des présentations de projets,
- l'intégration **des noms des équipes administratives** (administration, production, diffusion, etc.) dans les dossiers de création artistique + les programmes des spectacles,
- l'implication des chargés de diffusion sur **l'accueil d'un spectacle, à la billetterie**,
- la **diffusion du Livre blanc** de Spectacle Vivant en Bretagne à l'échelle **nationale** et l'intégration **en annexe aux contrats**.

3) La formation par ses pairs (10 occurrences)

Les chargés de diffusion et plus largement les professionnels du secteur culturel estiment qu'il est important de mettre en valeur des temps de formation formels comme informels par des professionnels qui ont déjà une bonne compréhension des enjeux et difficultés des métiers de diffusion.

- La **création de réseaux professionnels de la diffusion** comme celui de la *Nantaise de diffusion*. Cela permet des échanges sur ses pratiques professionnelles et ses outils,

l'organisation de rencontres, etc.

- Le développement du **compagnonnage**, du **tutorat**, de temps dédiés à la transmission des compétences et outils,
- Un **soutien financier** pour les compagnies sur la **formation professionnelle à la diffusion**.

4) Le modèle économique (9 occurrences)

Pour les professionnels présents dans l'assemblée, il est nécessaire de repenser les orientations politiques et économiques du secteur culturel, notamment à travers :

- La redéfinition des **aides à la création, à la coproduction en adéquation avec une politique de diffusion** des spectacles,
- Une politique de **soutien à la structuration** des compagnies via des aides au fonctionnement,
- Des aides à la **mutualisation de postes de diffusion**,
- Un re-questionnement sur la **temporalité de la création et de la programmation**,
- La révision des conditions de **l'intermittence pour les chargés de diffusion**.

5) La formation des partenaires professionnels et institutionnels sur la diffusion (7 occurrences)

Des temps de formation informels et formels, le partage de compétences et d'outils pour les chargé.e.s de diffusion ont été jugés nécessaires pour faire évoluer le métier de diffusion mais un travail de sensibilisation et de formation auprès des professionnels du secteur culturel, comme auprès des institutions et élus, semble aussi primordial pour permettre un changement en profondeur des conditions de diffusion, aussi s'agit-il de :

- La **formation des élus sur les métiers du spectacle vivant**, sur la production et la diffusion des spectacles,
- La **sensibilisation au métier de la diffusion, les missions et les difficultés rencontrées** en direction des lieux de diffusion, des partenaires institutionnels, des élus, notamment à l'aide d'outils comme le *Livre blanc de Spectacle Vivant en Bretagne*,
- La **formation et la sensibilisation auprès des programmeurs sur les feedbacks** d'un spectacle, la nécessité de **réponses claires et argumentées** pour les chargés de diffusion.

À la 2ème question posée « **En tant que professionnel.le du secteur jeune public, quels seraient les 2-3 chantiers à proposer et à défendre auprès des politiques publiques ?** », plusieurs propositions, réunies sous différentes catégories, ont été formulées. D'après les professionnels présents, les chantiers à mener seraient de :

1) Réinterroger les politiques culturelles (17 occurrences)

Pour ce faire, il est important de :

- Encourager la **mutualisation et la circulation** des œuvres à l'**échelle de différents territoires** (Communautés de communes, Département, Région, interrégion, etc.),
- Repenser la **durée d'accueil d'une compagnie** sur un territoire en privilégiant la diffusion en série, la diffusion d'un répertoire, les actions culturelles sur la durée, etc.
- Encourager le **compagnonnage**,
- Impliquer le spectacle vivant au **monde de l'enfance**,
- Valoriser la **qualité artistique** et les **variétés de format** du secteur jeune public,
- Veiller au **maillage territorial** du spectacle jeune public.

2) Développer des aides et soutiens (13 occurrences) pour :

- l'**aide au fonctionnement** pour les compagnies et la **pérennisation des postes** de diffusion,
- la **diffusion et la circulation** des œuvres, notamment à l'échelle nationale,
- l'**embauche** des chargés de **diffusion sur les festivals** plébiscités par les programmeurs,
- les **résidences artistiques**,
- les compagnies qui ont trouvé un **équilibre entre la création et la diffusion** des spectacles.

3) Créer des formations adaptées (10 occurrences)

Ses formations auraient pour objectif de :

- **Former les élus** au spectacle vivant, au jeune public, à l'Éducation Artistique et Culturelle, à l'économie du spectacle vivant,
- Intégrer la **création artistique** à destination de la **jeunesse** dans les cursus universitaires, **dans les formations** initiales et continues, dans les formations professionnelles de la culture, de l'enseignement, etc.,
- **Valoriser les métiers de l'administration, de la production et de la diffusion** dans les enseignements supérieurs, dans les écoles du spectacle vivant,

4) Intégrer de nouvelles approches dans l'Éducation Artistique et Culturelle (l'EAC) (3 occurrences) à savoir :

- permettre de faire le lien entre **l'écologie et la culture**,
- ne pas toujours penser l'EAC en terme de territoires ou publics prioritaires.